# Déclaration d’accessibilité d’un site web géré par Bruxelles Environnement

Bruxelles Environnement s'engage à rendre ce site internet accessible, conformément à l’[ordonnance relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics régionaux et des communes](http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/2018/10/04/2018031954/moniteur).

La présente déclaration sur l'accessibilité concerne la plateforme en ligne pour les labellisations au Label Entreprise Ecodynamique.

## Mesures prises par Bruxelles Environnement concernant l’accessibilité de l’ensemble de ses sites et applications web

* Le Conseil de direction de Bruxelles Environnement a demandé à l’administration de rendre l’ensemble de ses outils informatiques accessible aux personnes en situation de handicap ;
* Une collaboration étroite avec Anysurfer a été nouée ;
* Des formations sont proposées au personnel de Bruxelles Environnement en matière d’accessibilité web ;
* Un travail a été réalisé pour rendre notre charte graphique web accessible ;
* Des standards vidéos ont été définis pour rendre accessible tout nouveau projet de vidéo ;
* Des standards d’accessibilité pour les documents administratifs ont été rédigés ;

## Etat de conformité sur base des directives du WCAG 2.1 niveau AA : partiellement conforme*.*

Méthode d’évaluation effective de la conformité du site internet: une autoévaluation réalisée par Bruxelles Environnement à l’aide du prestataire technique de développement de la plateforme.

## Contenu non-accessible :

Il se peut que certains documents administratifs sur la plateforme existant déjà avant le lancement de ce projet n'aient pas été rendus accessibles.

La structure du code est propre et logique mais une partie de la sémantique pourrait ne pas être accessible. Le code permet en théorie que les tableaux soient compréhensibles lors de leur lecture linéaire. La complexité des tableaux pourrait rendre la lecture moins aisée.

La majorité de la plateforme est utilisable au moyen du clavier mais il se peut que des fonctionnalités préexistantes n'aient pas été rendus accessibles.

Certaines images d’arrière-plan non modifiables sont des balises « span » et pourraient ne pas être accessibles.

Il se peut que certains pdf ne soient pas disponibles être en version html du document.

Par mesure de sécurité, les sessions expirent après quelques temps d’inactivité. L’activité est donc limitée par une contrainte de temps.

## Date de rédaction de la déclaration d’accessibilité : 24/07/2020

## Retour d’information et coordonnées de contact

Vous pouvez vous adresser par mail à l’adresse info@ecodyn.brussels pour toute demande ou information concernant l'accessibilité de la plateforme.